



CERTIFICAT D'ADHÉSION

Le **Comité de la Plasticulture et de l'Agroenvironnement** certifie que

DUO PLAST AG



est **signataire de la Charte 100% APE**, qui garantit une gestion environnementale et responsable de la production agricole dans le cadre d'une économie circulaire.

19/06/2024

FAIT LE



VINCENT BRACK
Délégué Général du CPA